



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère des Infrastructures et des
Transports terrestres et aériens (MITTA)



Les routes du développement
AGEROUTE SÉNÉGAL.
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL – CAS SANS PRE QUALIFICATION
POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA DIGUE ROUTE DE
DIOPCOUNDA DANS LA REGION DE SEDHIOU
D/1769/A3**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal le « L'AS » en date du 09 Décembre 2024.
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, a obtenu de l'État du Sénégal, des fonds dans le cadre du Programme d'urgence de lutte contre les inondations et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des travaux de renforcement de la digue route de Diopcounda dans la région de Sédhiou.
3. L'AGEROUTE Sénégal, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour effectuer lesdits travaux. Les travaux sont constitués d'un (01) lot unique.

Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles selon les règles de procédure du décret n° 2022-2295 du 28 Décembre 2022 portant Code des Marchés publics du Sénégal.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès :

Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés
Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal
Rue David DIOP x F, Fann Résidence

Tel : +221 33 869 07 51 – Fax : +221 33 864 63 50

E mail : ageroute@ageroute.sn ; mfall@ageroute.sn ; rndour@ageroute.sn

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, les jours ouvrables de **09H 00 à 17H 00 à partir du 20 août 2025**.

Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.

6. Les exigences en matière de qualifications sont, entre autres :
- a. Avoir réalisé au cours des sept (07) dernières années à partir de 2018, deux (02) projets de travaux routiers ayant chacun une valeur minimale de deux cents millions **(200 000 000) de Francs CFA**. Les Candidats devront fournir les attestations de travaux faits ou les procès-verbaux de réception définitive des travaux attestés par les maîtres d'ouvrages ou le bénéficiaire. Les prestations qui ne sont pas accompagnées d'une attestation ou de procès-verbal de réception définitive ne seront pas comptabilisées.
 - b. Avoir au cours des trois (03) dernières années à compter de 2022 (2022, 2023 et 2024) au minimum un chiffre d'affaires moyen annuel de quatre cents millions **(400 000 000) F CFA**.
Les états financiers doivent être accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'Ordre national des Experts comptables et Comptables agréés du Sénégal (ONECCA) ou un organisme assimilé pour les trois (03) dernières années à compter de 2022 (2022,2023 et 2024);
 - c. Disposer d'une attestation de ligne de crédit auprès d'un établissement financier agréé par le Ministère des Finances et du Budget d'un montant équivalent à **cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) F CFA**.
 - d. **Personnel et matériel** : se référer à l'IC 5.1 des DPAO
7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille **(50 000) F CFA** par versement au compte n° SN153 01301 301090002540 ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque UBA sise à la Route des Almadies.
- Un exemplaire du DAO sera disponible et pourra être consulté sur place par tout candidat intéressé.
8. Les offres devront être soumises au secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés de l'AGEROUTE SENEGAL sise à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **23 septembre 2025 à 10 heures 30 minutes précises (GMT)**. **Les offres arrivées en retard ne seront pas acceptées.**

Les offres seront ouvertes à la salle de réunion de la Commission des Marchés de l'AGEROUTE, en présence des représentants des soumissionnaires présents qui souhaitent y assister à l'AGEROUTE SENEGAL à l'adresse ci-dessus le **23 septembre 2025 à 10 heures 30 minutes précises (GMT)**.

Et doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de cinq millions **(5 000 000) F CFA** **délivrée par une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget**, et rester valable 28 jours après expiration de la durée de validité des offres.

Les offres doivent être valides pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur général

Mamadou NDAO